

Gestes anti-gaspi de Récup&Gamelles



Avant de composter, l'important est de réduire sa production de déchets alimentaires en limitant le gaspillage. Pour cela, voici quelques astuces données par l'association Récup&Gamelles.



Organiser son frigo et sa réserve



Faire une liste de courses et planifier ses repas



Adapter sa fréquence d'achat



Respecter la chaîne du froid



Ne pas toujours se fier aux dates limites de consommation



Acheter des fruits et légumes bio pour consommer les épluchures



Cuisiner les restes



Consommer les surplus ou fruits et légumes défraîchis



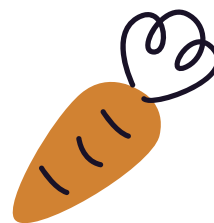
Adopter des poules ou des lombrics (compost)

Vous souhaitez en savoir plus ?



Au restaurant ou à la cantine, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre et demander un doggy bag

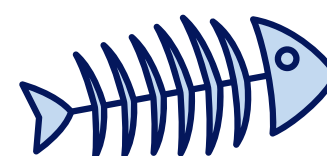
Économiser



Recycler



Guide d'utilisation des bornes biodéchets



PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04 74 01 68 90
ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



A quoi ça sert ?

L'obligation du tri des biodéchets à la source, qui découle de la loi anti gaspillage et économie circulaire mise en place début 2024, incombe aux collectivités de proposer des solutions à ses usagers. En effet, 20 à 30% de la poubelle des ordures ménagères est composé de déchets alimentaires qui sont incinérés alors qu'ils pourraient être valorisés !

Pour éviter cela, la CCPA propose, dans les zones à forte densité de population, une collecte de biodéchets alimentaires pour permettre leur valorisation en compost. Le compost ainsi produit est un engrais naturel qui va permettre aux sols de capter de grandes quantités de CO2 et d'eau !

* Comment ça marche ?

- **Vous triez vos biodéchets à part à la maison et les déposez dans un bioseau**

Bon à savoir : Nous vous fournissons un bioseau lors de la mise en service des bornes ou vous pouvez utiliser votre propre contenant. Tous les déchets alimentaires sont acceptés.



- **Vous déposez vos biodéchets dans la borne la plus proche de chez vous.**
Scannez le QR ci contre pour retrouver la localisation des bornes.



Et après, que deviennent mes biodéchets ?

Une fois collectés, les biodéchets sont envoyés sur la plateforme de compostage RACINE à Lentilly. Ils sont alors mélangés à des déchets verts broyés et entament un processus de maturation pour être transformés en compost. Au bout de quelques mois, le compost obtenu peut être utilisé par des professionnels ou des particuliers pour enrichir le sol et favoriser les cultures.

